

M. Aschman : Personnelle. Si je parle du conseil échevinal je n'envisage pas les personnes, j'ai en vue le corps, je ne demande pas l'opinion personnelle de M. le Bourgmestre ni celle de M. l'Echevin, c'est l'opinion du collège qu'il me faut. . .

Séance du 27 février 1864.

M. MARTHA : Il est vraiment regrettable de ne voir sur le banc échevinal que M. le Bourgmestre lorsqu'il y a séance publique. Ce n'est pas chose tenable. . . C'est regrettable d'être toujours seul, c'est un parti pris que de ne pas venir même s'il y a des choses urgentes. M. le Bourgmestre nous a invités à diverses reprises à remettre la séance pour cause d'absence des échevins. »

Les débats du conseil sur l'ancien contrat FISCHER pour la fourniture de gaz d'éclairage et la concession relative à cette fourniture à accorder à la maison Erlanger de Francfort, ceux au sujet de l'affectation des terrains provenant de l'ancienne Poudrerie Marie-Thérèse acquise par la ville, ainsi que ceux sur la vente d'une partie du Baumbusch n'avaient dans leur essence même certes pas le caractère de ce qu'on appelle de nos jours « questions irritantes ». Eh bien elles suscitèrent des discussions tant véhémentes qu'interminables, les têtes s'échauffèrent et, tirant la conclusion logique de la situation devenue intenable, le 19 novembre 1864 le bourgmestre J. P. David Heldenstein et les 2 échevins MM. EBERHARD et ASCHMANN présentèrent la *démission de leurs fonctions* au Prince Henri des Pays-Bas, Lieutenant du Roi Grand-Duc, dans les termes suivants :

« Par des arrêtés R. G.-D. des 12 mars 1861 et 30 juin 1862 Votre Altesse a daigné appeler les soussignés aux fonctions de Bourgmestre et d'Echevins de la Ville de Luxembourg.

Jaloux de répondre à cette marque insigne de confiance de la part de Votre Altesse nous avons assumé la tâche assez difficile de la gestion des affaires communales de la cité, assurés que nous étions de l'appui bienveillant de nos collègues du conseil communal.

La période des dernières années que nous venons de traverser marquera dans l'histoire de la ville par l'importance des affaires qui ont été traitées et qui réclamaient le concours sincère de toutes les lumières et de toutes les capacités de l'administration communale. Aujourd'hui que ces affaires sont sur le point d'être menées à bonne fin, la direction du corps municipal remonte (sic !) à chaque instant dans le sein du conseil communal des difficultés auxquelles elle était loin de s'attendre. Les discussions orageuses qui pendant l'année courante ont remplacé le calme habituel des délibérations, révèlent la présence dans cette assemblée d'un esprit d'opposition systématique, engendrant des luttes stériles, lesquelles paralysent l'action de notre collège au détriment des intérêts que nous avons à sauvegarder. Au point de vue de l'intérêt de la communauté, cet état de choses est infiniment regrettable et ne saurait être prolongé.